

ont fondé notre pays et qu'elles sont fort bien représentées sur nos armoiries.

Depuis 1867, le Canada a toujours été multiculturel et s'est toujours composé de plus d'une culture. Ce projet de loi vise à continuer de reconnaître ce fait très important qui, de toute évidence, ne plaît pas à certains députés d'en face.

En bref, notre pays a représenté dès le début un nouveau nationalisme, un mélange de plusieurs cultures, quatre cultures fondatrices et deux langues dominantes. Et depuis 1867, notre pays est devenu encore plus multiculturel. Le multiculturalisme n'est pas récent. Ceux qui pensent cela devraient se renseigner un peu sur l'histoire du Canada.

Le multiculturalisme n'a rien de neuf. Il était présent au moment de la fondation de notre pays et il a été intégré à la Constitution en 1867. Comme je l'ai dit à maintes reprises, ceux qui veulent bien se donner la peine de regarder verront qu'il est représenté sur les armoiries du Canada. Nous sommes un pays multilingue, un pays qui bénéficie des forces de gens venus de tous les coins du monde.

Les députés à la Chambre parlent avec des accents de divers pays. Même si je ne souscris pas toujours à leur façon de voir les choses, je suis fier d'entendre leurs accents. De toute évidence, la présence de gens venus de différentes régions du monde constitue un atout pour notre pays. Aucun pays ne regroupe autant de cultures que le Canada. Nous devrions en être fiers. C'est ce qui fait que nous sommes uniques.

Le Canada est un pays qui, à l'origine, comportait quatre cultures et deux langues officielles, mais qui, depuis 1867, a toujours eu la générosité d'accueillir des gens du monde entier. Les immigrants affluent littéralement au Canada et c'est ce qui fait notre force.

C'est pourquoi mon collègue, le député d'Edmonton—Strathcona, ne craint pas que nous volions la politique du Parti réformiste. Malheureusement, ce parti ne semble pas considérer le multiculturalisme comme une force. Pourtant, c'est ce qui constitue la force même de notre pays. C'est peut-être notre plus grand atout, en tant que pays.

• (1635)

Le fait qu'avec la mondialisation du commerce, la culture canadienne continuera à influencer encore plus notre économie devrait être évident pour tous ceux qui préfèrent s'en tenir à la réalité.

Au seuil du XXI^e siècle, une activité économique qui domine partout dans le monde est le tourisme. En tant que Canadiens, je doute que nous le reconnaissons assez ou que nous missions assez là-dessus. Nous commençons à nous y intéresser et ce gouvernement compte même en faire une grande priorité.

Étant donné que, de partout dans le monde, des gens veulent venir au Canada visiter des amis et des parents qui y habitent, nous devrions être des leaders dans le secteur du tourisme et nous devrions considérer notre multiculturalisme comme une force et

non comme une faiblesse, comme on le dit beaucoup trop souvent à la Chambre. Peu importe quels députés le disent, cela me désappointe toujours.

Bien sûr, toutes ces modifications doivent s'effectuer dans le respect de nos responsabilités financières. Les Canadiens savent que le gouvernement a des engagements financiers dans tous les secteurs d'activités. Ils peuvent avoir l'assurance que le projet de loi C-53 est conforme à cet objectif et, par conséquent, à l'examen exhaustif des programmes fédéraux qui est en cours.

Notre gouvernement est conscient des inquiétudes que soulève la décision de partager les responsabilités relatives à la radiodiffusion et aux télécommunications entre le Patrimoine canadien et Industrie Canada. Or, il y a de bonnes raisons pour cela. Confier les télécommunications au ministère de l'Industrie, c'est reconnaître le rôle croissant de l'économie.

Par ailleurs, la radiodiffusion a d'énormes répercussions sur un pays comme le Canada qui possède un vaste territoire, mais seulement un dixième de la population de son voisin américain. La radiodiffusion est essentielle au Canada. Nous devons être très prudents, car il faut veiller à ce que la radiodiffusion serve en tout temps à promouvoir la culture canadienne et qu'elle ne soit pas dominée par les réseaux américains. Il convient donc de confier la question de la radiodiffusion au ministère du Patrimoine canadien, comme le fait le projet de loi.

Le ministère s'emploie également à promouvoir l'identité canadienne en oeuvrant dans plusieurs grands domaines: la gestion du patrimoine naturel et matériel; la promotion des langues officielles, du sport amateur, de la participation et de l'appui communautaire; et la gestion du développement culturel et des moyens de communication.

Le Canada a 36 parcs nationaux. Un grand nombre de ces magnifiques parcs sont situés dans l'ouest du pays, mais il y en a dans chaque province. Il ne fait aucun doute que nous voulons en faire la promotion. Il y a également neuf canaux historiques et quatre zones de conservation marine au Canada. Trois océans baignent les rivages canadiens.

Nous célébrerons bientôt le soixante-quinzième anniversaire de Parcs Canada. Les parcs canadiens produisent des recettes annuelles de plus de un milliard de dollars et emploient environ 30 000 Canadiens.

Passons maintenant au domaine de la promotion des langues officielles, du sport amateur, de la participation et de l'appui communautaire, quelle expression! On peut facilement se rendre compte de toutes les activités extrêmement importantes que cela englobe. La grande diversité culturelle de notre nation, le multiculturalisme, est ce qui nous distingue. C'est notre force, une base solide sur laquelle nous pouvons bâtir.

Je veux vous parler du sport, le domaine que je connais le mieux. Nous envoyons des athlètes olympiques représenter le Canada et c'est ce qu'ils font. Ils n'insistent pas pour dire qu'ils représentent le Canada français, le Canada anglais, l'Alberta ou l'Ontario. Ils représentent le Canada et sont fiers de remporter des médailles en tant que Canadiens. Cette attitude est très